

http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:MRH1MFzYAKgJ:www.lexpress.fr/actualite/economie/societe-generale-les-accusations-allemandes_472281.html+%22Soci%C3%A9t%C3%A9+g%C3%A9n%C3%A9rale+:+les+accusations+allemandes%22&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=fr&source=www.google.fr

http://www.lexpress.fr/actualite/economie/societe-generale-les-accusations-allemandes_472281.html



Info L'EXPRESS.fr

Société générale: les accusations allemandes

Par Jean-Marie Pontaut, publié le mercredi 23 avril 2008, mis à jour à 09:09 - mis à jour le 23/04/2008

L'audition par la Brigade financière d'un responsable des marchés de Francfort place l'établissement de La Défense dans une situation délicate. La banque n'aurait tenu compte d'aucune de ses mises en garde sur les agissements du trader Jérôme Kerviel.

C'est un témoignage dont les dirigeants de la Société générale se seraient bien passés. Le 10 avril, la Brigade financière a discrètement entendu Michael Zollweg, responsable du bureau de surveillance d'Eurex, un des marchés financiers allemands, et l'un de leurs analystes, Daniel Kuhlmann. L'enquête judiciaire avait déjà permis de découvrir que Jérôme Kerviel, le trader accusé des falsifications, avait réalisé de nombreuses transactions avec cet organisme.

Les déclarations accablantes d'Eurex

On savait également qu'à deux reprises, en novembre 2007, Eurex avait alerté par courrier la Société générale sur de troublantes opérations. Ces mises en garde détaillées n'avaient pas inquiété outre mesure la banque française, ni déclenché d'enquête interne. Ces documents ont été saisis par la justice. Kerviel ainsi que des responsables de la Société générale ont été interrogés sur leur contenu.

Manquait évidemment le point de vue du financier allemand. Or, les déclarations de Michael Zollweg et de Daniel Kuhlmann se révèlent accablantes pour l'établissement français. Ces responsables expliquent en substance qu'Eurex s'est rapidement rendu compte de l'achat exceptionnel de titres par la Société générale et a été surpris par l'ampleur des positions.

En réalité, l'établissement allemand s'est inquiété dès le mois d'avril 2007. Il réalise alors que les transactions se font toujours sur le même poste. Autrement dit, il subodore qu'un trader de la Générale agit seul.

Pas de réaction à la SG

Mais c'est l'opération du 19 octobre 2007 qui va le conduire à tirer la sonnette d'alarme. Ce jour-là, Kerviel négocie 6 000 futures – des contrats à terme – pour une valeur de 1 milliard d'euros. Cette fois, les Allemands savent qu'un seul opérateur ne peut engager de telles sommes pour le compte de sa maison. Ce qui justifie leur courrier du 7 novembre.

La lettre d'Eurex aboutit au service de déontologie de la Société générale, avec un double à Eric Cordelle, le patron direct de Kerviel. Le responsable de la déontologie interroge alors benoîtement Kerviel lui-même. Qui fournit des éléments d'information, pour la plupart évidemment faux.

La banque répond à Eurex le 20 novembre, justifiant le volume considérable des transactions par la progression du marché et les circonstances dans lesquelles ont été passés les ordres. Eurex détecte dans ce courrier de nombreuses erreurs, en particulier sur les horaires de travail du trader.

Le 26 novembre, les Allemands relancent les Français, faisant état de la fameuse transaction de 1 milliard. La Société générale ne réagit toujours pas...

La banque réplique aujourd'hui qu'Eurex est une société commerciale qui cherche à ne pas être impliquée. Elle s'étonne également que le financier allemand se soit contenté d'un simple courrier pour dénoncer les dérives constatées. A la suite des révélations de l'enquête, une douzaine de personnes vont quitter la banque, démissionnaires ou, la plupart, licenciées.